



## AGRESSION SUR PERSONNEL

Ce jour le 19 Novembre 2025, le détenu T. (placé ce matin au Quartier Disciplinaire afin d'être sanctionné suite à son passage en commission de discipline pour les insultes et menaces envers le personnel pénitentiaire) a tenté de mettre le feu à sa cellule, nécessitant l'intervention de surveillants équipés afin d'intervenir et de l'évacuer temporairement en-cours de promenade.

Le détenu T. remis au quartier disciplinaire un peu plus tard, refuse alors de se faire fouiller.

A ce moment il agresse violemment le Gradé de 2 coups de poing au visage, et blesse un collègue en le griffant. Grace à leur expérience ils ont pu éviter le pire et ont réussi à maîtriser dans les règles le détenu.

Le Bureau Local FO, félicite les agents qui sont intervenus pour leur professionnalisme et leur souhaite un prompt rétablissement.

Le Bureau LOCAL FO précise que le fonctionnement en mode dégradé par manque de personnel, ne permet pas à la structure de gérer ce type de détenu.

Par Conséquent Le Bureau Local FO, demande un transfert immédiat de ce détenu.

SLP **FO Justice** MA Saint Malo  
Le : 19 / 11 / 2025

